

Fiche Descriptive

► Espace Patrimoines Naturels / Végétaux / Espèces communes

◄ Le cyprès chauve

Le cyprès chauve (nom scientifique *Taxodium distichum*) ou cyprès des marécages, emblème de l'état de Louisiane, est un grand conifère pyramidal qui affectionne dans son milieu naturel les habitats humides et peut développer des **pneumatophores**, excroissances des racines de quelques décimètres, qui peuvent sortir du sol en terrain humide. Ces organes lignifiés, qui peuvent atteindre 1,7 m de haut, émergent du sol ou de l'eau tout autour du tronc. Leurs fonctions semblent être doubles, d'une part assurer la fourniture d'oxygène à la plante, d'autre part assurer une meilleure stabilisation et un meilleur ancrage de l'arbre dans le sol. "Chauve" vient du fait qu'il perd ses feuilles, fait rare chez un conifère. L'arbre vit de 300 à 500 ans. Il aurait été introduit en Europe en 1640.



L'exemple de cyprès chauve en photo est visible **au parc municipal de Chabanais**, les pneumatophores remontant le long du muret qui borde la Vienne sont particulièrement visibles lorsque les eaux sont basses.

